

Bibliothèque numérique

medic@

**Bouley, Henri Marie. Eloge de M. Jean
Girard, ancien professeur et directeur
de l'Ecole impériale vétérinaire
d'Alfort**

Paris, typ. de E. et V. Penaud, 1854.
Cote : 9094



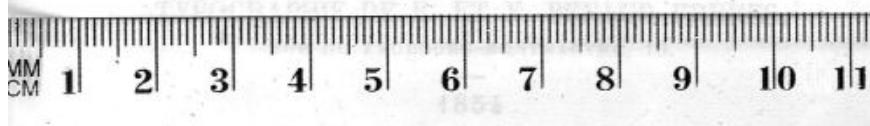
(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x24x11>

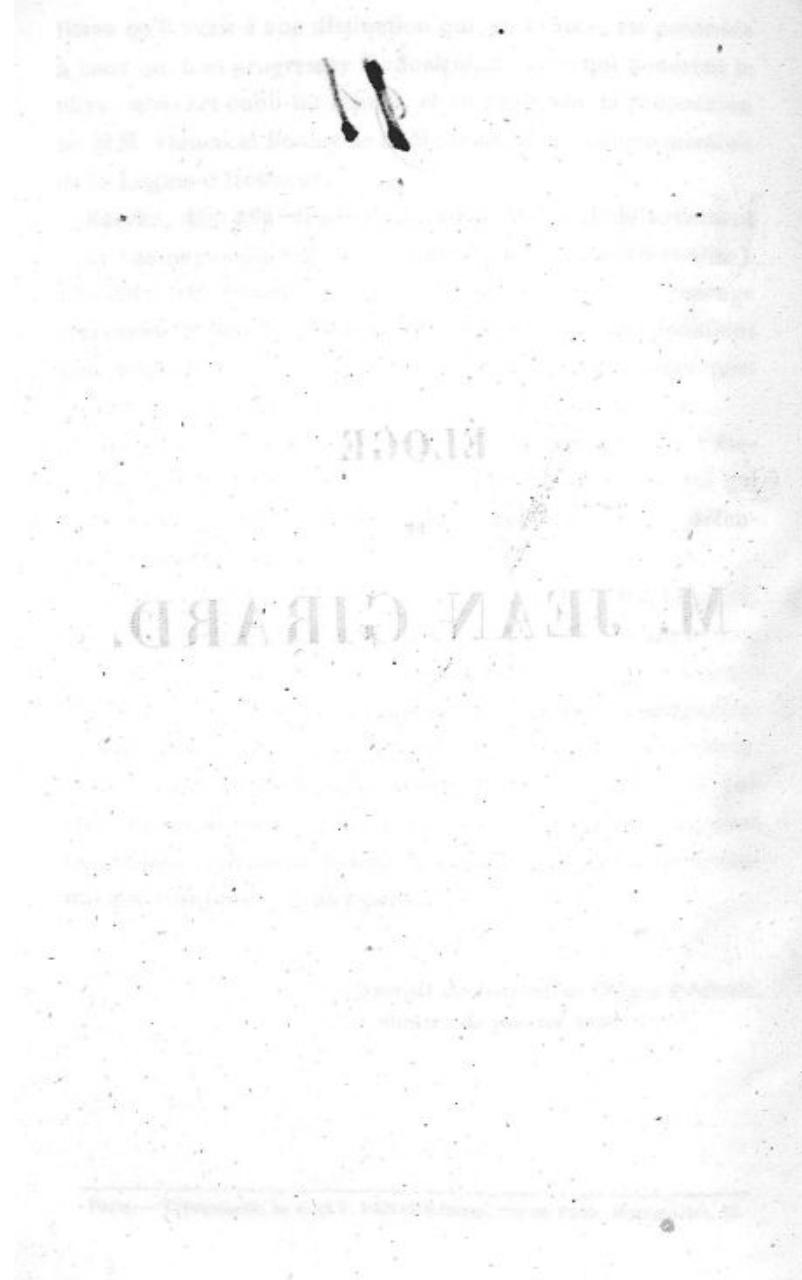
g1

ÉLOGE

DE

M. JEAN GIRARD.





ÉLOGE DE M. JEAN GIRARD,

ANCIEN PROFESSEUR ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE

VÉTÉRINAIRE D'ALFORT;

Par M. H. BOULEY,

Professeur de clinique à l'École impériale vétérinaire d'Alfort.

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE A L'ÉCOLE D'ALFORT LE 12 OCTOBRE 1854 .

sous la présidence

de

M. YVART,

Inspecteur général des Écoles impériales vétérinaires
et des Bergeries impériales.

Tous ceux qui ont connu M. Girard, connaissent à tout de suite, ce qu'il a conservé dans le cœur en souvenir toujours vivace.

C'est en 1828, deux ans, presque jour pour jour, ayant épargné le trône de France, le fut une loi édictée prescrivant dans la cause par un nouveau

ordre de la révolution.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. ET V. PENAUD FRÈRES,

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 10.

1854

ÉLOGE DU M. JEAN GIRARD

ANCien PROFESSEUR ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE
DE THÉÂTRALISATION D'ATHORI

PAR M. W. BOULÉY

PROFESSEUR DE CHIMIE À L'ÉCOLE IMPÉRIALE D'ATHORI

UN DES SEVINGE MEMBRES

DESSINÉ A L'ÉCOLE D'ATHORI LE 15 OCTOBRE 1884

SOUS LA DIRECTION

M. FAIVRE

PROFESSEUR DE PHYSIQUE DES ÉCOLES IMPÉRIALES D'ATHORI

ET DES SÉRIES INFÉRIEURES

— — — — —

PARIS

TYPEGRAPHIE DE E. ET A. PENAUD FRÈRES

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 10.

— — — — —

M. JEAN GIRARD.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

« C'est un puissant encouragement pour le travail et pour l'étude
 « que la certitude de voir arriver bientôt le jour de la justice et des ré-
 « compenses. Quelque satisfaisant que soit le sentiment intérieur qui
 « nous avertit que nous avons rempli nos devoirs et que nous avons
 « tenu nos promesses, que nous avons fait quelques pas nouveaux vers
 « la science et l'utilité, cette satisfaction n'est pas complète; nous
 « avons besoin de l'approbation des autres; nous éprouvons le désir
 « que nos efforts, que nos travaux, que nos progrès soient signalés et
 « remarqués. Ce désir n'a rien que de légitime et de louable; il excite
 « le zèle, il double les forces; c'est lui qui crée, qui soutient cette
 « émulation généreuse à laquelle tant de succès sont dus. »

J'extrais, Messieurs, ces paroles, qui ont aujourd'hui, comme elles l'auront toujours en pareilles circonstances, un si parfait à propos, du discours que prononçait, il y a vingt-cinq ans, dans une solennité semblable à celle-ci, le ministre de l'intérieur qui daignait honorer de sa présence la distribution des prix de l'École royale d'Alfort.

Tous ceux qui ont assisté à cette séance, remarquable à tant de titres, en ont conservé dans le cœur un souvenir toujours vivace.

C'était en 1828, deux ans, presque jour pour jour, avant que le trône de France ne fut une fois encore précipité dans la ruine par un nouveau souffle de la révolution.

Alors, une sorte de trêve venait de se faire entre les partis; on se prenait à de vives espérances d'avenir, et le ministre dont la parole conciliatrice imposait un moment de calme aux tempêtes menaçantes était justement celui qui allait distribuer des couronnes aux jeunes lauréats de notre École.

C'était M. le comte de Martignac.

Il y avait un contraste plein de charme entre la modeste fête où cet homme de tant de cœur et d'esprit venait reposer, comme il le disait lui-même, sa pensée inquiète et fatiguée, en reportant avec bonheur ses souvenirs vers le jour des couronnes, et ces luttes ardentes de la politique dont il était alors le seul frein et qu'il fut parvenu sans doute à contenir et à éteindre, s'il lui eût été permis d'achever sa tâche. Mais

Troie ne pouvait pas être sauvée, autrement elle l'eût été par la main d'Hector (1).

Ce jour devait être consacré dans le souvenir des vétérinaires par un événement glorieux et inattendu.

Le ministre avait achevé de distribuer les récompenses aux élèves, et la foule allait s'écouler, toute remplie du charme de sa parole si éloquente, lorsque, sur un geste de sa main, elle se contient : « Tout n'est « pas fini, dit M. de Martignac, il me reste encore à remplir une des « parties les plus agréables de ma mission ; » et alors, tirant d'un étui une croix appendue à un cordon, il la passe au cou du directeur de l'École et l'institue, au nom du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, faisant ainsi une application parfaite des paroles pleines de justesse par lesquelles il avait ouvert la séance.

C'était un honneur insigne; l'ordre royal de Saint-Michel était un ordre de mérite exceptionnel, composé exclusivement de cent membres, les premiers du royaume par leur haute position scientifique.

L'homme qu'une distinction si flatteuse venait revêtir d'une manière si éclatante dans l'exercice de ses fonctions était M. JEAN GIRARD, le deuxième successeur de Bourgelat dans la direction de cet établissement.

J'ai reçu, Messieurs, de mes collègues la mission de reproduire ici les traits les plus saillants de la vie scientifique et professionnelle de cet illustre maître; et cette mission, je l'ai acceptée avec bonheur, sans m'en dissimuler les difficultés et sans les craindre cependant car j'ai compté, à défaut de ce qui pourrait me manquer pour m'en acquitter

(1)

*Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.*

(ENÉIDE, 2^e livre.)

aussi dignement que je le voudrais, sur les inspirations de l'affection profondément respectueuse et dévouée que je portais à M. Girard, comme à un maître vénéré et comme à l'ami de ma famille.

JEAN GIRARD naquit au village de Fohët en Auvergne le 19 mai 1770, peu d'années après la fondation, en France, des Ecoles vétérinaires dont il devait être l'une des gloires. Son père, cultivateur aisé, le mit au collège de Clermont-Ferrand où il fit toutes ses études. Comment, avec quel succès?.... c'est ce que nous n'avons pu savoir, la note biographique que M. Girard a laissée de lui-même dans ses papiers étant muette sur ce point. Cette lacune nous a donné des regrets. On se plait à retrouver les premiers traits de l'enfance des hommes privilégiés qui, à des titres divers, ont su fixer plus tard l'attention de leurs concitoyens et se faire une place à part dans la carrière qu'ils ont embrassée; et, soit que dès leurs premiers débuts ils aient fait déjà présager le rôle que l'avenir leur réservait; soit que, obscurs et cachés dans la foule, ils aient passé d'abord inaperçus, pour n'apparaître avec toutes leurs facultés qu'à l'époque d'une plus complète maturité, on aime à savoir quelles ont été les premières manifestations de leur intelligence.

Quoi qu'il en soit, Jean Girard sortit du collège après l'achèvement de ses études, pour entrer à l'École d'Alfort, comme élève boursier, le 1^{er} octobre 1790. Il avait alors vingt ans.

Privilégié par son éducation première et par son intelligence, il n'eut pas de peine à se placer au premier rang parmi ses condisciples qui, pour la plupart, n'avaient reçu d'autres leçons que celles du maître d'école de leurs villages.

Mais la supériorité de Girard n'était pas seulement relative; eût-il eu à lutter à armes égales contre d'autres compétiteurs, il eût su se placer à leur tête, car il avait pour condition du succès cette grande énergie de volonté, cette persévérance obstinée vers le but à atteindre, qui semblent être un des caractères distinctifs des hommes de son pays.

L'École d'Alfort avait pour chef, lorsque M. Girard fut admis à en suivre les cours, le célèbre Chabert. Fils d'un maréchal de Lyon et compagnon maréchal lui-même, Chabert était un de ces hommes heureusement doués, chez lesquels l'intelligence native et l'esprit naturel suppléent à l'insuffisance et aux imperfections de la première éducation, et

qui ne paraissent déplacés nulle part, même dans les positions sociales les plus élevées. Dans l'organisation de la deuxième École vétérinaire, qu'il institua à Alfort ; Bourgelat se l'était associé comme aide, sur les indications du maréchal duc de Luxembourg. Chabert était alors employé comme maréchal dans l'armée des Flandres, et le duc de Luxembourg, qui la commandait, avait su discerner des aptitudes supérieures dans l'ouvrier ferreux remarquable par son adresse, son intelligence des choses de son art et son coup d'œil pratique.

Chabert dépassa, dans le nouveau rôle que lui assignaient les circonstances heureuses du moment, toutes les prévisions du maréchal de Luxembourg. Jamais peut-être professeur ne comprit mieux sa mission. « Ses leçons, » dit M. Girard dans une courte note biographique qu'il a laissée sur son prédécesseur, « intéressaient par les faits pratiques qu'il citait et racontait d'une manière pleine d'intérêt. Il ne « faisait pas de discours de longue haleine ; il se bornait à adresser « des questions à ses élèves, questions posées de manière à exciter une « attention toute particulière et à chacune desquelles il savait donner « une extension remarquable. Il n'aimait pas les phrases inutiles ; il « fallait aller au but directement. Point de *pathos*, avait-il l'habitude « de dire plaisamment, allez au fait et dites tout simplement les choses. « Ses leçons étaient réellement autant de conversations toujours animées, et dans lesquelles l'élève puisait des connaissances solides. »

C'est ainsi que M. Girard nous a dépeint son premier maître. C'était bien là, en effet, le mode d'enseignement qui, alors, était le mieux approprié au but à atteindre, et peut-être doit-on dire, aujourd'hui même encore serait-ce le meilleur, s'il était encore applicable. L'attention de l'élève s'épuise facilement à suivre pendant une heure et demie toute la série des développements que donne le professeur sur le sujet qui sert de thème à sa leçon, tandis que, au contraire, elle est soutenue et incessamment avivée par les interrogations qui se suivent et qui permettent au maître de bien saisir, d'après la nature des réponses, les points les plus difficiles à comprendre de la matière qu'il expose, et d'insister sur les endroits où l'intelligence de ses auditeurs paraît être mise en défaut.

Chabert arrivait facilement, par son système d'interrogations jour-

nalières, à apprécier la valeur individuelle de ses élèves. Il distingua bien vite le jeune Girard, et l'associa à l'enseignement en le nommant répétiteur et prosecteur du cours d'anatomie.

La chaire d'anatomie de l'École d'Alfort était alors occupée par le célèbre Flandrin, auquel la science est redévable de recherches pleines d'intérêt sur l'absorption des veines, sur les vaisseaux lymphatiques, sur la rage, sur la structure de l'œil, etc. Girard eut le bonheur d'être associé par ce professeur à tous ses travaux, et cette circonstance ne contribua pas peu, sans doute, à développer en lui ce goût prédominant pour les études anatomiques qui devaient lui assigner une place plus tard si distinguée parmi les maîtres de cette science.

En 1793, le jeune Girard avait terminé ses études vétérinaires, et la chaire d'anatomie et de physiologie de l'École d'Alfort étant devenue vacante par la retraite de Flandrin, Chabert saisit avec empressement cette occasion d'attacher son élève favori à l'enseignement de son École. Il chargea Girard de professer le cours de la chaire dont il avait été le répétiteur sous Flandrin. Jamais choix ne fut mieux inspiré, l'avenir le prouva !

Cette date de 1793 rappelle un trait de la vie de M. Girard qui fait trop d'honneur à la noblesse de son cœur pour que nous ne nous empêtrions pas de le rapporter ici.

Chabert, qui devait la haute position qu'il occupait au discernement du maréchal duc de Luxembourg, avait conservé d'étroites relations avec sa famille et était reçu dans sa maison sur le pied de l'intimité. Souvent une duchesse de Luxembourg venait à l'École d'Alfort passer plusieurs semaines chez le directeur, comme dans une maison de campagne. Dans ces temps malheureux, de pareilles relations devaient être imputées à crime. Chabert fut dénoncé comme aristocrate par un ouvrier du village de Maisons et incarcéré à Piepus, dans un couvent transformé en l'une de ces trop nombreuses prisons où l'on entassait alors les suspects.

Monstrueux aveuglement des partis !....

Chabert, le compagnon du tour de France, parvenu par le seul droit de son intelligence ; Chabert, la réalisation pour ainsi dire anticipée d'une des aspirations les plus ardentes et les plus légitimes de la révo-

lution : l'égalité de tous les citoyens devant les emplois ; Chabert était suspect sur la dénonciation d'un misérable..... donc il était coupable, ainsi le voulait la justice du temps ; et son crime était la reconnaissance envers la noble famille de celui qui avait su distinguer son mérite et lui avait donné les moyens de s'élever à une fonction d'où il pouvait faire un usage plus large et plus utile de ses facultés supérieures que dans l'atelier obscur où sa destinée le condamnait à demeurer caché.

Heureusement, M. Girard veillait sur son maître.

Fort de l'innocence de ce maître si bon, si indulgent et si aimé de tous ceux qui l'approchaient, M. Girard ne s'inspire que de son dévouement, et il conçoit le hardi projet de l'arracher des mains de ses juges, j'aurais dû dire de ses bourreaux, car alors c'était tout un.

Mais un pareil dessein n'était pas sans péril, et sa réalisation surtout offrait de grandes difficultés; car le tribunal révolutionnaire, comme « l'avare Achéron, ne lâchait pas sa proie. » Mais à vingt ans, est-ce que l'on calcule les dangers et les difficultés d'une entreprise, surtout lorsqu'il s'agit d'une sainte cause à défendre et à gagner!

Comme élève boursier du Puy-de-Dôme, M. Girard avait eu quelques relations avec Couthon, son compatriote. C'est à lui qu'il osa s'adresser pour demander l'élargissement de Chabert ; à Couthon le sanguinaire tribun, le proscriiteur des Girondins, le destructeur de Lyon. Implorer la pitié d'un tel homme, n'était-ce pas étrangement s'exposer à faire fausse route !....

Cependant, M. Girard ne s'était pas trompé. Couthon ne resta pas sourd à la voix de son compatriote qui venait plaider devant lui, avec un dévouement tout filial, la cause d'un maître cheri. Mais, chose étrange ! ce terrible tribun qui, en sa qualité de membre du comité de salut public, se trouvait revêtu d'une omnipotence presque sans limites pour l'œuvre de la destruction, n'avait plus aucun pouvoir lorsqu'il s'agissait d'un acte de clémence ou de réparation. Au contraire, toute démarche bienveillante de sa part ne pouvait qu'être nuisible, en appellant l'attention sur un citoyen encore obscur et en précipitant le jour de son jugement, ce qui, alors, voulait dire celui de son arrêt de mort. « La seule garantie pour l'homme auquel vous vous intéressez, » dit Couthon à M. Girard, sous le sceau du plus grand secret, « c'est

« l'obscurité et le silence; cessez toute démarche en sa faveur; faites
« retirer du comité de sûreté générale toutes les pièces qui réclament
« la liberté de ce citoyen, et sachez attendre des temps meilleurs. »

Voilà, Messieurs, quelle était toute l'étendue du droit de grâce des membres du comité de salut public, et encore n'osaient-ils l'exercer qu'à la sourdine et dans l'ombre, comme on fait une mauvaise action! C'était beaucoup, cependant, lorsqu'ils consentaient à détourner leurs regards redoutables des malheureux dont le seul crime était d'être *suspects*.

Chabert dut, en effet, la vie à ce conseil prudent qui fut exactement suivi. L'ombre la plus obscure de la prison lui fut salutaire, comme l'avait prévu Couthon, et, après le 9 thermidor, M. Girard eut le bonheur d'obtenir sa liberté par l'intermédiaire de Bourdon (de l'Oise), et de le rendre à l'amour de sa famille et de ses élèves. N'est-ce pas, Messieurs, qu'un pareil trait demandait à être raconté?

Mais je reviens à la vie professionnelle de M. Girard.

Chabert l'avait nommé, en 1793, suppléant de la chaire d'anatomie, laissée vacante par la retraite anticipée de Flandrin. Il remplit ces fonctions avec la plus complète abnégation pendant deux ans, et ce ne fut qu'en 1795 qu'il fut définitivement nommé titulaire de cette chaire par arrêté du comité d'agriculture et des arts en date du 27 prairial an III (15 juin 1795).

Parvenu si jeune encore à une position si honorable, M. Girard comprit toute l'étendue des obligations qui lui étaient imposées.

Les difficultés, Messieurs, sont peut-être d'autant plus grandes dans l'enseignement qu'il est plus élémentaire, parce que, s'adressant à des intelligences encore vierges de toute culture, le professeur rencontre plus d'obstacles à vaincre pour se mettre en communication de pensée avec son auditoire. Il faut alors que la science se fasse simple, autant que possible ; il faut que le maître chargé de la transmettre ne vise qu'à un but : la parfaite clarté dans l'exposition de ses idées, et que, se dépouillant de tout amour-propre oratoire, il ne se rebute pas devant la nécessité des répétitions de la même pensée sous différentes formes, afin de l'adapter, pour ainsi dire, à toutes les variétés des intelligences auxquelles il faut l'inculquer.

Mais, pour suffire aux exigences d'un pareil rôle,

Il faut du temps, des soins, et ce pénible ouvrage

Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.

Le maître n'est véritablement apte à enseigner les éléments d'une science qu'autant qu'il l'a embrassée dans toute son étendue et que, dominant en plein son sujet, il peut nettement distinguer ce qui en est essentiel de ce qui n'est qu'accessoire ; ce qui peut être pour le commençant d'une utilité immédiate de ce qui ne lui offre actuellement encore qu'un intérêt secondaire ou nul.

C'est ce qu'avait bien compris M. Girard.

Aussi, lorsqu'en 1796 l'École de médecine de Paris fut réorganisée sur les vastes plans de Vicq-d'Azyr et de Fourcroy, M. Girard s'empressa-t-il d'aller puiser à cette source féconde tout ce qui lui était nécessaire pour perfectionner et étendre son instruction médicale, et se rendre ainsi de plus en plus digne de la mission élevée qu'il avait à remplir.

La chaire d'anatomie de l'École de Paris était alors occupée par l'illustre Chaussier ; circonstance qui ne doit pas être oubliée dans l'histoire biographique de M. Girard, parce que Chaussier a été évidemment son inspirateur et son modèle. M. Girard était attiré aux leçons de ce professeur, qu'il suivit pendant quelque temps avec une grande assiduité, non-seulement par la spécialité de son enseignement, mais encore par sa manière. Chaussier ne visait pas à l'éloquence ; il disait les choses avec la simplicité, souvent même avec l'incorrection d'une conversation particulière ; mais, maître de son sujet, il s'emparait de son auditoire et savait toujours l'intéresser par l'originalité de ses aperçus et l'étendue de ses connaissances. A cet égard, il y avait entre lui et le jeune professeur vétérinaire qui s'était fait son élève une certaine similitude, comme nous le verrons tout à l'heure ; et peut-être était-ce là le motif secret de cette attraction instinctive qui rapprochait le second du premier.

Pendant les cinq premières années de son professorat, M. Girard se consacra presque exclusivement à son enseignement oral, rassemblant, sans impatience de produire, les matériaux des ouvrages dont il devait plus tard doter l'enseignement vétérinaire.

Le premier travail qu'il rédigea date de l'an VII ; il porte pour titre, *Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domestiques les plus essentiels à l'agriculture*, et est dédié à Chabert, directeur de l'École d'Alfort et membre de l'Institut de France, comme témoignage particulier de la reconnaissance de l'auteur.

Ce travail n'est qu'une ébauche, mais l'ébauche porte déjà la marque du cachet du maître.

M. Girard s'était proposé, en le publant, de réformer tout à la fois, et le mode suivant lequel l'anatomie vétérinaire était enseignée, et le langage adopté dans quelques parties de cet enseignement, notamment dans l'étude de la myologie.

Ses vues à cet égard sont excellemment exposées dans une introduction de 40 pages, remarquable par la supériorité des idées et la clarté du style.

Jusqu'à M. Girard, l'anatomie n'avait pas encore été enseignée, soit dans les ouvrages, soit dans les Ecoles vétérinaires, d'une manière véritablement comparative.

Les ouvrages de Ruini, ceux de Garsault et de Lafosse ne traitaient que de l'anatomie du cheval.

Le *Précis anatomique* que Bourgelat avait rédigé, en 1769, à l'usage des élèves vétérinaires, était aussi exclusivement consacré à l'étude du corps du cheval. Le temps avait manqué évidemment à l'illustre fondateur de nos Écoles, je ne dis pas pour achever, mais même pour entreprendre une œuvre aussi considérable qu'une anatomie comparée de tous nos animaux domestiques.

Vitet seul, dans son *Traité de médecine vétérinaire*, trop oublié peut-être de nos jours, avait tenté une étude anatomique comparative du cheval et du bœuf, en consacrant à la structure de l'un et l'autre de ces animaux des développements très-étendus qui font de cette partie de son livre une œuvre très-méritoire et digne encore aujourd'hui de toute la considération des savants. Mais, malheureusement, il avait circonscrit ses études dans des limites trop étroites.

Lorsque M. Girard vint, le champ de l'anatomie vétérinaire était encore en friche dans une grande partie de son étendue.

« Nous ouvrons seulement les voies, » avait dit Bourgelat dans la

préface de son *Précis du corps du cheval*. « D'autres que nous reculeront les bornes auxquelles nous nous serons arrêtés. Le champ vaste et inculte dont nous arrachons, avec tant de peines, les ronces et les épines, deviendra fertile dans leurs mains. »

Il était réservé à M. Girard d'accomplir cette prédiction de son illustre précurseur.

L'introduction aux *Tableaux comparatifs* devait le faire pressentir dès le moment où ce travail parut.

Voyez, en effet, combien sont simples et vraies les idées qu'y développe M. Girard sur ce que doit être l'enseignement de l'anatomie dans les Écoles vétérinaires.

« Les animaux supérieurs, » dit-il, en s'inspirant des idées de Chassier et de Buffon, « sont construits d'après un même plan. Tous se ressemblent par les parties vitales et centrales de leurs corps ; ils ne diffèrent que par les extrémités et les enveloppes qui les recouvrent. L'intérieur est le fond du dessin de la nature (Buffon), c'est la partie constituante ; l'extérieur n'est que la draperie. »

Etant donnée cette prémissse d'une si incontestable justesse, quelle marche suivre dans l'étude de l'anatomie vétérinaire ? — Celle même que trace la nature, répond M. Girard.

Tous les animaux sont construits sur un plan uniforme, ils se ressemblent par leurs parties intérieures ; donc on peut faire, pour tous, de ces parties intérieures une étude commune.

Mais ils diffèrent par leurs extrémités ; c'est donc là que l'anatomiste doit rechercher et étudier leurs caractères distinctifs et différentiels.

Or, dans la série de nos animaux domestiques, un certain nombre n'ont qu'un seul doigt et constituent ainsi un groupe parfaitement naturel, celui des *monodactyles*, comprenant le cheval, l'âne, le mulet, et aujourd'hui l'hémione, destiné peut-être à devenir bientôt domestique.

D'autres ont deux doigts à chaque pied et forment le groupe, très-naturel aussi, des *didactyles*, qui renferme le bœuf, le buffle, le mouton et le bouc.

Un troisième groupe est formé par les animaux qui portent quatre

doigts à chaque pied ; ce sont les *téttradactyles réguliers*. Dans cette classe se place le porc.

Enfin, d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant et quatre seulement aux pieds de derrière ; ce sont les *téttradactyles irréguliers*, comprenant le chat et le chien.

Et, comme dans chacun de ces groupes les individus ont entre eux une très-grande ressemblance et ne diffèrent que par des nuances peu sensibles, l'anatomiste peut se borner à étudier comparativement les classes distinctes qu'il a établies ; d'où une grande simplification de ses études. L'attention de l'élève pouvant être concentrée sur un plus petit nombre de sujets, les faits qu'il doit retenir se trouvant moins diversifiés, son travail sera ainsi d'autant abrégé et rendu plus facile.

Et notons bien, Messieurs, que cette classification basée sur la forme du pied et sur le nombre des doigts qui le composent n'est pas superficielle, comme on pourrait le croire au premier abord.

Entre la structure des extrémités terminales des membres et celle de l'appareil digestif, qui domine tout le système des bêtes et est la source de leurs instincts pacifiques ou sanguinaires, il y a, Messieurs, une remarquable concordance.

L'animal destiné à se nourrir de chair a les doigts multiples, mobiles et terminés par des ongles aigus qui peuvent s'enfoncer dans la proie, la fixer et la déchirer ; par une conséquence toute logique, ses mâchoires sont armées de dents aiguës et tranchantes, et, enfin, son appareil digestif, qui ne doit exercer son action que sur des matières d'une facile assimilation, présente peu de développement et d'étendue.

Inversement, les animaux destinés à vivre pacifiquement sur le sol et à se nourrir des végétaux qui le recouvrent ont les pieds indivis ou seulement bifurqués, et revêtus d'ongles épais, propres surtout à la sustentation du corps, dont l'animal se sert aussi pour se défendre et même pour attaquer, quand son caractère est vicié, mais qui ne représentent nullement des organes de préhension. Ses dents sont plates et disposées en manière de meules, et son appareil digestif offre un développement considérable, en rapport avec la masse des aliments introduits dans ses réservoirs, la longueur du temps pendant lequel ils doivent y séjourner et la multiplicité des élaborations qu'ils doivent subir.

A une forme donnée du pied correspond donc d'une manière constante une disposition spéciale de l'appareil digestif, celui de tous les appareils de l'économie par lequel les animaux domestiques diffèrent le plus les uns des autres.

Cette admirable loi de concordance a été découverte par le plus grand de nos naturalistes, par Cuvier. Interprétée par son génie, elle lui a permis de retrouver tout un monde d'animaux perdus sous les cataclysmes du globe, et de les recréer, pour ainsi dire, aux yeux des hommes étonnés; avec leur structure caractéristique, leurs formes et jusqu'à leurs instincts.

M. Girard fit la première application de sa nouvelle méthode d'enseignement anatomique dans ses *Tableaux comparatifs*, et il faut dire que cet essai ne sembla pas répondre à l'excellence du principe dont il dérivait. C'est que l'auteur péchait, dans ce travail, par l'excès même de sa méthode. Sa description de chaque organe, basée seulement sur les caractères communs qu'il présente dans la série des animaux domestiques, était trop générale, et par cela même trop vague; et l'indication ultérieure des caractères distinctifs de cet organe dans chaque classe ne suffisait pas pour le reconstruire avec sa forme spéciale devant les yeux du lecteur.

Mais M. Girard avait l'esprit trop pratique pour ne pas comprendre ce que cette manière de faire présentait de vicieux, et il la modifia dans ses travaux ultérieurs.

L'autre but que s'était proposé M. Girard par la publication de ses *Tableaux comparatifs* était d'introduire dans l'enseignement anatomique vétérinaire la réforme que Chaussier avait proposée pour la nomenclature des muscles de l'homme.

Le nombre des auteurs qui avaient traité de quelques points de l'anatomie de nos animaux domestiques n'était pas encore considérable, et déjà il y avait entre eux une discordance extrême de langage.

C'est qu'effectivement ni les uns ni les autres n'avaient suivi de règles fixes pour la désignation de ces organes si nombreux et si diversifiés qu'on appelle muscles. Au contraire, toutes les bases de nomenclature se trouvaient confondues et arbitrairement employées dans les traités spéciaux. Tantôt c'était la forme, tantôt la structure, tantôt l'usage,

d'autres fois la situation qui servaient à signaler les organes musculaires. Tout cela s'était fait d'une manière tellement capricieuse, que pour une même région les dénominations étaient établies d'après l'un ou l'autre de ces principes et, dans chaque auteur, suivant un mode différent.

L'esprit méthodique de M. Girard se révoltait à bon droit en présence d'un pareil chaos « Quand on a beaucoup à offrir à la mémoire, » disait-il exzellentement, dans son introduction, « il faut étudier le grand « art de la soulager ; il faut surtout bannir de la langue des sciences « les mots inventés par le caprice, car le caprice fait le désespoir de la « mémoire autant que celui du jugement. Les mots doivent se rapporter à un seul système et former pour ainsi dire une même famille. »

Or, la méthode de nomenclature proposée par Chaussier répondait parfaitement à ces vues si sages et si bien exprimées.

Quoi de plus simple, en effet, que cette méthode ! quoi de plus raisonnable !

Tous les muscles ont des points d'attache invariables dans un même organisme ; adoptez pour base de leur désignation ces points d'attache mêmes, et vous les aurez signalés par un nom qui aura l'avantage de rappeler à la mémoire leurs rapports avec le squelette, leur situation respective, leur usage même, et jusqu'à un certain point leur forme et leur étendue.

C'est là une très-belle conception. Dans cette nomenclature si rationnelle, les mots font naître l'idée des choses qu'ils désignent, et, comme l'a très-bien exprimé Pariset, « leur donnent dans la mémoire « l'arrangement même qu'elles ont dans la nature. »

M. Girard, dont l'esprit était amoureux de la clarté, dut être charmé par la beauté d'une telle classification qui jetait en plein l'ordre et la lumière dans le chaos. Il l'adopta, et son autorité fut assez puissante pour l'imposer à l'enseignement vétérinaire.

Chaussier n'avait pas eu le même bonheur dans sa sphère d'action. Tout en admirant l'excellence de sa méthode, on s'en était tenu cependant dans l'anatomie humaine aux anciennes dénominations, qui avaient pour elles, il faut le dire, la consécration d'un long usage, ce qui atténuaient beaucoup leurs inconvénients.

Pendant quarante ans, les vétérinaires ne parlèrent pas d'autre langage anatomique que celui que leur avait enseigné M. Girard, et l'on dut croire qu'en recevant à son tour la consécration du temps parmi nous, la nomenclature de Chaussier resterait au moins maîtresse toute-puissante de cette partie du domaine anatomique, qu'elle avait conquise par le droit même de la raison.

Il n'en a rien été cependant. Par un retour injustifié, pensons-nous, vers les dénominations de l'anatomie humaine, Rigot détruisit l'œuvre de son maître et força de nouveau les vétérinaires à parler la langue incorrecte que M. Girard avait fait oublier.

Pourquoi? La grande raison de cette volte-face vers le passé, c'est, dit-on, que la nomenclature de Chaussier n'est pas uniformément applicable à tous les animaux, en raison de la diversité d'attache et de disposition des muscles correspondants dans les différentes classes, et qu'ainsi elle ne se plie pas aux études de l'anatomie comparative. Sans doute que cette objection n'est pas sans fondement; mais on peut répondre à cela que c'est le plus petit nombre des muscles, ceux des extrémités surtout, qui s'opposent, par la diversité de leur disposition, à l'application uniforme de la méthode; et, puisque cette méthode est excellente en principe, ce point n'est pas contesté, ne pouvait-on pas conserver à la grande majorité des muscles les dénominations communes qui leur conviennent dans toutes les classes d'animaux domestiques, en désignant par des noms différents, mais toujours basés sur les principes de la méthode, ceux de ces organes qui, dans chaque classe, présentent une disposition particulière? S'il est vrai que la langue de l'anatomie comparée ne peut pas être uniforme, mieux valait qu'elle fût diversifiée en s'inspirant de principes rationnels plutôt qu'en suivant les caprices de l'arbitraire.

Après tout, ces dénominations anciennes auxquelles on est revenu se prêtent-elles beaucoup mieux aux nécessités de l'anatomie comparative? Est-ce que, par exemple, les muscles que dans l'homme on appelle *demi-tendineux* et *demi-membraneux* présentent dans le cheval la disposition spéciale qui leur a valu leur dénomination, et ainsi de suite pour bien d'autres?

Mais cette discussion mènerait trop loin; je la termine. Il y avait à

perfectionner l'œuvre de M. Girard ; on a mieux aimé en faire table rase. Ça été là un acte peu réfléchi. En substituant, en vétérinaire, à un système de signes parfaitement acceptés et faciles à comprendre, un système redevenu nouveau pour nous et complètement arbitraire, on a remis la confusion là où étaient l'ordre et la clarté ; et, en définitive, la langue anatomique ainsi transformée n'a pas présenté cet avantage considérable qu'on en attendait, celui d'être uniformément applicable à toutes les classes animales.

Ce ne fut qu'en 1807 que M. Girard fit paraître la première édition de son *Anatomie des animaux domestiques*, la plus considérable des œuvres dont la science lui soit redéivable. Il avait mis douze ans à en préparer les matériaux.

M. Girard suivait la maxime du maître ; il savait *remettre son ouvrage vingt fois sur le métier* et ne le livrer au public que lorsqu'il avait été *poli et repoli*. Comme tous les hommes d'un vrai savoir, il éprouvait cette méfiance salutaire de soi-même qui est la mère des œuvres sérieuses et durables.

Pour apprécier à sa juste valeur le livre de M. Girard sur l'anatomie vétérinaire, il faut se reporter au temps de sa publication, se replacer par la pensée dans le milieu où vivait son auteur, voir le but qu'il se proposait d'atteindre et se rendre compte enfin de l'influence qu'il a exercée sur les intelligences auxquelles il s'adressait et, partant, sur le mouvement scientifique de son époque.

Ce n'est pas se montrer équitable, en effet, que de vouloir juger de pareils livres d'une manière absolue ou comparativement avec ceux du temps où nous vivons. S'il nous arrive, parfois, de valoir mieux que nos devanciers, c'est que nous sommes venus après eux ; c'est que, pour parler comme Bourgelat, ils ont arraché du sol inculte les ronces et les épines, qu'ils nous ont frayé la route, aplani les difficultés, et, en définitive, nos œuvres sont filles des leurs et leur doivent le respect.

Gardons-nous donc de nous laisser entraîner à ces jugements dédaineux, peut-être trop communs de nos jours, sur les travaux de nos anciens. Agir ainsi, c'est faire preuve tout à la fois de peu de cœur et de peu de sens.

Le but que se proposait M. Girard en rédigeant son *Traité d'ana-*

tomie était de faire un livre élémentaire, le plus difficile de tous les livres, surtout lorsqu'il doit s'adresser à des intelligences peu ou mal préparées par une première culture, et qu'il a pour objet l'enseignement d'une science hérissée, comme l'anatomie, d'une multitude infinie de difficultés de détails.

« La matière est sèche, difficile et rebutante, » disait Bourgelat dans l'avertissement de son *Précis du corps du cheval*. M. Girard pensait sans doute que, *si l'on peut se dire ces choses-là à soi-même* quand on est professeur d'anatomie, et que telle est l'impression que l'étude de cette science vous fait éprouver, on doit se garder prudemment de parler à ses élèves un langage si peu encourageant.

Aussi combien différente était la manière de ce savant maître! Aimant avec passion la science qu'il était chargé d'enseigner, il sut la rendre attrayante, dans son livre, en la dépouillant des détails inutiles qui fatiguent la mémoire sans profit pour l'intelligence et en associant, dans une juste mesure, aux descriptions toujours un peu arides des organes l'interprétation de leurs fonctions.

Suivant M. Girard, l'anatomiste ne doit pas se borner à considérer seulement les formes, la situation, les connexions, les rapports des différentes parties de l'organisme; mais, au contraire, ranimant pour ainsi dire le cadavre par la pensée, il doit remettre en mouvement tous les rouages de la machine et donner par leurs mouvements même l'explication de leur disposition et de leur structure.

Tel est le mode d'enseignement qu'il a adopté, et l'on peut dire qu'à cet égard son livre est et demeurera toujours un modèle du genre.

L'exposition en est simple et parfaitement méthodique : le style clair, limpide, élagué de toutes phrases inutiles, laissant voir la pensée à travers sa transparence, comme l'onde pure le sable sur lequel elle roule; tout y est substantiel, et sa lecture attache le commençant, malgré l'étrangeté pour lui des choses et des mots qu'il lui faut apprendre.

Allant droit à l'intelligence de l'élève, le livre l'encourage à continuer son travail par la satisfaction de soi-même qu'il sait lui donner.

Je vais avoir l'air, Messieurs, d'ajouter ici une puérilité, et cependant ce que je veux dire est sérieux : il n'est pas jusqu'aux caractères typographiques du livre de M. Girard et à son mode d'impression qui

n'aient été, ce semble, calculés pour en rendre l'étude plus facile et plus attrayante.

En lisant ces pages à grandes marges blanches et à larges interlignes, on ne se sent pas fatigué comme en présence de ces tomes à format volumineux, d'importation allemande, dont les lignes démesurément longues obligent les yeux à des oscillations pénibles et dont les pages interminables font sur le lecteur un effet analogue à celui que produisent en voyage ces longs rubans de route au bout desquels il semble qu'on n'arrivera jamais.

Ceci, Messieurs, n'est pas un enfantillage. Dans l'enseignement élémentaire, il est bon de recourir à des artifices pour distraire le débutant des ennus inséparables et des fatigues nécessaires de sa tâche.

Voilà, Messieurs, comment M. Girard a conçu et exécuté son *Traité d'anatomie des animaux domestiques*.

Si on le considère au point de vue seulement de l'enseignement élémentaire, on peut dire que sous le rapport de la forme, du mode d'exposition, de la clarté du style, il est parfaitement réussi.

Mais en est-il de même si on l'envisage au point de vue spécial de la science anatomique? Non sans doute. Il est juste de dire, au contraire, qu'on y remarque des imperfections, des lacunes, des erreurs même.

M. Girard, réformant la manière par trop vague qu'il avait adoptée dans ses *Tableaux comparatifs*, prend, dans son *Anatomie*, pour type principal de ses descriptions l'organisation du cheval, et c'est à elle qu'il compare celle des autres animaux des diverses classes domestiques, en ne signalant, toutefois, que les différences essentielles que présentent les organes des mêmes appareils.

Eh bien, on peut lui reprocher de s'être montré souvent trop concis dans la description de ces caractères différentiels; de n'avoir pas assez insisté sur les dispositions particulières qui appartiennent à d'autres organismes que celui du cheval, et qui, conséquemment, exigent une description toute spéciale, etc. A ces égards, son livre prête à la critique, cela est incontestable.

Il est vrai de dire encore que vous n'y découvrez aucune considéra-

tion d'anatomie microscopique ou philosophique. Est-ce impuissance du maître? Est-ce oubli? Non, Messieurs, c'est réflexion.

M. Girard écrivait, il ne faut pas le perdre de vue, un livre élémentaire, et il pensait sans doute qu'il valait mieux pour les commençants les maintenir dans les régions où la lumière éclaire en plein les objets, plutôt que de les forcer à descendre dans les profondeurs où l'on ne voit que l'obscurité, traversée ça et là par quelques lueurs bien vagues et qui servent souvent à égarer l'esprit plutôt qu'à le guider, s'il n'est pas d'une trempe vigoureuse.

Mais si l'élève qui se sert du livre de M. Girard n'y trouve pas absolument tout ce qu'il faut pour connaître soit l'anatomie comparative, soit la structure intime des organes, soit le secret de la formation des êtres, il y a quelque chose de mieux qu'il acquiert avec ce bon modèle, et en s'en pénétrant, il devient capable d'apprendre..... d'apprendre non seulement l'anatomie, mais encore toutes les autres sciences; car M. Girard lui donne le secret de la méthode sans laquelle toutes les études demeurent forcément improductives.

Quel plus bel éloge faire du livre de ce maître : il apprend à étudier! Quatre éditions successives, trois traductions, en allemand, en italien et en arabe, témoignent que le public comme les étrangers savaient en apprécier la valeur.

Ce n'est pas seulement en anatomie que M. Girard s'est montré maître supérieur. La chirurgie vétérinaire doit aussi à son actif concours de très-grands progrès.

L'amphithéâtre de dissection est pour le chirurgien la première école d'apprentissage. Son œil y apprend à mesurer avec justesse les rapports des organes, et sa main à se servir de l'instrument tranchant avec sûreté et avec élégance (*tuto et jucunde*).

Mais l'anatomiste ne devient véritablement chirurgien qu'autant que, sortant de son amphithéâtre, il se met aux prises avec les difficultés de l'application.

Autre chose, en effet, est de disséquer sur une table d'anatomie des corps immobilisés et rendus exsangues par la mort, et de porter l'instrument sur un animal en pleine puissance des forces de la vie, que la douleur excite à des mouvements énergiques, désordonnés, mena-

çants même ; dont le sang coule à flots sous chaque coup de bistouri et dérobe aux yeux, sous sa teinte uniforme, les couleurs variées et distinctives des parties. L'anatomiste, près du cadavre qu'il explore, est à l'abri de toute émotion, et il peut demeurer toujours maître de soi comme de l'instrument qu'il dirige.

Mais tout concourt, au contraire, à ébranler le sang-froid et à égarer la main du chirurgien vétérinaire ; chaque mouvement violent que son bistouri détermine est une menace pour lui-même, et pour l'animal qu'il opère une source de dangers ; et il lui faut, pour surmonter les perplexités de cette situation doublement émouvante, la très-grande habitude que donne seule une pratique prolongée.

Heureusement pour les progrès de notre art, M. Girard fut obligé, par les nécessités de l'enseignement de l'Ecole, de ne pas se concentrer exclusivement dans les études anatomiques.

Une première fois, en 1797, le professeur des hôpitaux, Barruel, ayant renoncé à ses fonctions, M. Girard fut chargé de les remplir par intérim, pendant un an, de concert avec les siennes propres.

Plus tard, en 1810, les mêmes obligations lui furent imposées par le départ du titulaire des hôpitaux, Fromage de Feugré.

Enfin, en 1812, après la mort de Verrier, successeur de Fromage, dans la chaire des hôpitaux, M. Girard, dont l'activité savait suffire aux exigences les plus pénibles lorsqu'il s'agissait de l'intérêt de l'enseignement général, reprit encore la direction du service de clinique, tout en conservant sa chaire d'anatomie. Il remplit ces doubles fonctions jusqu'à la nomination de Barthélémy ainé à cette dernière chaire. Chargé alors exclusivement de l'enseignement clinique, il y demeura attaché jusqu'en 1816, époque où, par décision ministérielle du 14 novembre, il fut autorisé à permuter avec Barthélémy ainé et à reprendre son cours de prédilection, celui d'anatomie, dont les exigences moindres étaient davantage compatibles avec les obligations que lui imposait la direction de l'Ecole, à laquelle il avait été promu en 1814, après la mort de Chabert, auquel il était associé comme directeur adjoint depuis 1812.

Grâce à ce concours de circonstances, M. Girard entra dans le domaine de la pratique et put appliquer son excellente méthode d'ensei-

gnement et ses connaissances anatomiques si étendues au progrès de la chirurgie et de la médecine vétérinaires.

Les deux ouvrages qui résument ses études cliniques les plus importantes sont : le *Traité du pied considéré dans les animaux domestiques* et le *Traité des hernies inguinales dans le cheval*; le premier publié en 1813 et le deuxième en 1827, tous les deux avec des planches gravées ou lithographiées, pour la plus facile intelligence du texte.

Le premier de ces ouvrages a eu trois éditions et trois traductions, en allemand, en italien et en anglais.

Outre ces deux écrits, M. Girard a encore publié des monographies pleines d'intérêt, parmi lesquelles il faut citer :

Un mémoire sur la clavelée et sur les avantages de son inoculation;

Un autre sur les calculs urinaires et l'opération de la taille dans le cheval ;

Une instruction sur le typhus contagieux des bêtes à cornes, ce terrible fléau que les armées étrangères firent peser, avec tant d'autres, sur notre pays aux époques douloureuses de 1814 et de 1815;

Une dissertation sur la maladie épizootique de l'espèce chevaline désignée sous le nom de gastro-entérite de 1825 ;

Une autre sur la tympanite des grands ruminants et sur un nouveau moyen curatif de cette affection, etc.

Je ne termine pas, Messieurs, l'énumération des écrits sortis de la plume de M. Girard, de peur de fatiguer par ce que présente nécessairement d'aride une simple table de matières.

M'adressant ici à un auditoire et plus tard à des lecteurs principalement vétérinaires, je ne pense pas, Messieurs, qu'on attende de moi un exposé analytique étendu de tous ces importants travaux de notre savant maître. Condamné par les limites même dans lesquelles je dois me renfermer ici à une extrême concision, je ne pourrai en donner qu'une idée imparfaite et comme défigurée.

Mais, aussi bien, quels sont parmi les vétérinaires déjà versés dans la pratique ceux qui ne les connaissent pas? et, dans la jeune partie de mon auditoire, quels sont ceux qui ne les connaîtront pas un jour, pour

peu qu'ils aient le goût des études sérieuses et qu'ils soient avides de vrai savoir ?

Je me bornerai donc, Messieurs, à formuler une appréciation générale de tous les écrits vétérinaires pratiques de M. Girard, moins pour en faire un éloge dont ils n'ont plus besoin aujourd'hui, car le temps a consacré leur valeur, que pour inspirer à mes jeunes auditeurs le désir de les étudier.

Ce qui frappe à la lecture des livres de M. Girard sur la chirurgie et la médecine vétérinaires, c'est, comme dans son *Traité d'anatomie*, l'excellence de la méthode, la simplicité de l'exposition, la clarté du style et la vérité. Ce sont là les qualités dominantes du maître et qu'il conserve toujours.

Quelquefois les développements manquent, les détails n'abondent pas ; mais le praticien sent, en les lisant, que l'artiste a été observateur fidèle de la nature, qu'il a dit ce qu'il a vu et rien que ce qu'il a vu.

C'est surtout à notre époque, Messieurs, que de pareilles œuvres doivent être présentées pour modèle, parce qu'on tend trop à s'écartez des errements de leurs auteurs.

Aujourd'hui, Messieurs, on ne sait plus, on ne veut plus attendre l'époque de sa maturité. A peine sorti des bancs de l'Ecole, on veut paraître au grand jour de la publicité, on est impatient de produire ; c'est une fièvre d'incubation d'une nouvelle espèce. Mais on oublie qu'il n'en est point des œuvres, dans les sciences d'observation, comme du fameux sonnet de la comédie ; pour elles, « le temps fait quelque chose à l'affaire, » et c'est d'elles que l'on peut dire, suivant l'heureuse expression d'un poète, que

Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui.

C'est qu'en effet, Messieurs, la nature ne nous dévoile pas d'elle-même ses secrets ; il faut les lui arracher à force de persévérance, d'assiduité, de vouloir obstiné dans ses recherches. Patience et longueur de temps, ce sont là les conditions du succès. Ainsi l'avait compris M. Girard ; il mettait beaucoup de temps à faire ses ouvrages, et ses ouvrages dureront et seront toujours consultés avec fruit, car ils ont

une valeur réelle et portent fortement sur eux l'empreinte du cachet de la vérité.

Voyez, par exemple, cette excellente monographie sur le pied, qui renferme dans 400 pages l'étude anatomique comparative de cette région et de toutes les maladies dont elle peut être le siège dans les différentes classes d'animaux domestiques. Quel autre qu'un observateur depuis longtemps appliqué à l'étude de ce sujet complexe pouvait l'exposer avec autant de lucidité, de concision et de vérité dans les descriptions.

On pourra refaire ce livre dans de plus grandes proportions, lui donner un caractère plus scientifique; mais réussira-t-on à l'adapter aussi parfaitement à son but que l'avait fait M. Girard?

Et sa monographie sur les hernies inguinales du cheval! Voilà encore un travail calqué fidèlement sur nature, et d'autant plus méritant dans son exécution que M. Girard traitait un sujet complètement neuf en vétérinaire. Nulle part encore les hernies inguinales n'avaient été l'objet de recherches cliniques. Tout ce que l'on en avait dit était emprunté servilement à la chirurgie de l'homme. M. Girard, le premier, éclairé par l'anatomie et par l'observation pratique, fit comprendre le mode de formation des hernies du cheval, interpréta leurs symptômes et indiqua le moyen chirurgical de les traiter; moyen chanceux il est vrai, remède extrême à opposer à une maladie extrême elle-même, mais qui, après tout, réussit quelquefois et réussirait certainement plus souvent, si, plus rapides dans leurs déterminations, propriétaires ou vétérinaires se décidaient à l'appliquer alors que la maladie débute, et non pas lorsqu'elle a entraîné après elle des désordres déjà irréparables.

Le mémoire *sur les calculs vésicaux et sur l'opération de la taille dans le cheval* est rédigé d'après la même méthode que les deux premiers. M. Girard éclaire d'abord par l'anatomie un sujet encore obscur, bien qu'il ait déjà fixé l'attention de Bourgelat, de Lafosse, de Fromage de Feugré et de Vitet; puis, appuyé sur cette base solide, il trace d'une main sûre les règles d'une des opérations les plus graves qu'on puisse pratiquer au cheval, et enrichit la thérapeutique vétérinaire d'un moyen de traitement d'autant plus précieux qu'en dehors de

lui tous les autres demeurent impuissants contre une maladie complètement irremédiable par les seuls efforts de la nature.

M. Girard ne s'est pas seulement attaché, dans ses études cliniques, à la science chirurgicale, qui, se reliant par une filiation plus directe à l'anatomie dont elle n'est pour ainsi dire qu'un corollaire, devait être cependant pour lui l'objet d'une préférence que la spécialité de ses premiers travaux explique et justifie. Il avait compris que sa mission était plus large, et qu'il devait considérer comme un objet principal de ses recherches les maladies qui affectent la forme épizootique et qui tendent, par cela même, à tarir l'une des sources les plus considérables de la fortune publique.

Aussi lorsque, aux époques néfastes de 1814 et de 1815, les armées étrangères infligèrent à notre pays, avec tant d'autres fléaux, cette terrible peste bovine qu'on a appelée le typhus contagieux du gros bétail, M. Girard, de concert avec son collègue et ami le savant Dupuy, se livra à une série de recherches pleines d'intérêt sur les causes de cette maladie, son mode de propagation et les moyens d'en arrêter les ravages.

Les résultats sommaires de ces recherches sont consignés dans une instruction de 35 pages, publiée en 1815 par ordre du ministre de l'intérieur.

Malheureusement, le typhus contagieux des bêtes à cornes possède des propriétés délétères tellement actives, qu'il se montre supérieur, dans l'immense majorité des cas, et aux forces de la nature, et aux ressources de l'art. Plus des deux tiers des animaux qu'il attaque succombent à ses effets ; mais ceux qui peuvent résister à son action, généralement si funeste, jouissent à l'avenir d'un heureux privilége : ils sont pour toujours à l'abri de ses atteintes. D'autre part, cette maladie se caractérise, dans quelques-unes de ses formes, par l'apparition de pustules analogues à celles qui appartiennent aux maladies éruptives. Ne serait-il donc pas possible, comme Camper l'avait pensé et comme il avait cherché à le démontrer par ses expériences, de recourir à l'inoculation pour transmettre le typhus sous une forme plus bénigne et faire acquérir d'emblée aux animaux, par cette opération, les bénéfices de cette immunité préservatrice qui, dans les circonstances ordinaires

de la pratique, est un privilége trop exceptionnel et trop chèrement acheté?

Les auteurs de l'instruction de 1815 penchent vers cette conclusion, qui est l'idée dominante de leur travail, et quelques faits trop peu nombreux qu'ils ont réunis tendent à en confirmer la justesse; mais ils n'osent résoudre la question d'une manière péremptoire, et heureusement la maladie n'a pas eu dans notre pays une assez longue durée pour leur permettre de poursuivre, à cet égard, leurs recherches plus avant.

Mais si l'inoculation essayée comme moyen d'atténuer la violence du typhus est une pratique qui demeure incertaine et qui ne doit donner, conséquemment, qu'une lueur d'espérance, il n'en est plus de même lorsqu'on emploie cette opération, dans le même but, contre la clavelée du mouton; maladie moins désastreuse, il est vrai, que le typhus, mais qui ne laisse pas que d'entraîner après elle des pertes très-considérables, lorsqu'on l'abandonne sans entraves à sa marche naturelle.

Pour M. Girard, l'inoculation est un moyen préservatif par excellence des ravages de la clavelée. A cet égard, sa conviction est fortement assise, car il peut s'appuyer sur plus de douze mille faits, recueillis par lui dans une période de trois années, de 1812 à 1814. Il est vrai que la pratique de cette opération n'a pas toujours donné des résultats heureux entre les mains de tous ceux qui l'ont expérimentée; mais la cause de ces insuccès doit être imputée, non pas au principe de la méthode elle-même, mais bien aux procédés plus ou moins irrationalnels d'après lesquels on en a fait l'application.

Telle est l'idée principale du mémoire que M. Girard rédigea, en 1818, sur le claveau et sur les avantages de son inoculation, brochure de 50 pages.

De pareils écrits, Messieurs, renferment dans leurs pages si peu nombreuses de bien grandes richesses: un simple calcul suffit à le prouver.

La clavelée abandonnée à sa marche naturelle entraîne quelquefois la perte de la presque totalité des animaux qu'elle attaque; l'histoire de cette redoutable maladie en fait foi. Dans les circonstances un peu

moins malheureuses, le sinistre peut n'être que des deux tiers, de la moitié ou des deux cinquièmes; mais, en règle générale, il n'est pas moindre que le quart ou le cinquième.

Atténuée, au contraire, par l'inoculation pratiquée suivant les règles, la clavelée ne cause plus que des pertes insignifiantes : 1, 2, 3 ou 4 pour 100; souvent même 1 sur 200, 300 ou 400. Consultez, pour avoir ces preuves, le magnifique *Traité de la clavé'ée et de la clavélisation* que nous devons à la plume d'Hurtrel d'Arboval, et qui ne parut que quatre ans après celui de M. Girard, en 1822.

Eh bien, Messieurs, que l'on mesure d'après ces données la grandeur des pertes que les invasions successives de la clavelée causaient à notre agriculture avant l'inoculation, et l'on se fera une idée de la grandeur des services que lui rendirent les expérimentateurs qui, malgré la routine aveugle, les préjugés obstinés et les insuccès même, inhérents à toute nouvelle tentative, parvinrent enfin, par la seule force de la démonstration, à imposer aux cultivateurs la pratique si bienfaisante de la clavélisation. Ceux-là, Messieurs, méritent véritablement le nom de conservateurs de la fortune publique. Et, parmi eux, M. Girard doit occuper une première place; car, malgré les tentatives nombreuses entreprises depuis Cholette en 1763 et l'illustre Bourgelat en 1765, l'inoculation clavéleuse n'était pas encore naturalisée en France lorsqu'il rédigea son travail sur le claveau.

Dans un autre bon mémoire, écrit, suivant sa méthode habituelle, avec simplicité et clarté, M. Girard a donné la description de la fameuse épizootie chevaline de 1825, qui depuis est devenue pour quelques observateurs, trop prompts sans doute, aux rapprochements, le pendant de la fièvre typhoïde de l'homme.

M. Girard ne voyait *ni si loin, ni si clair*. En présence d'une maladie nouvelle, il a fait ce que devraient toujours faire les observateurs : il s'est contenté de décrire avec fidélité ce qu'il voyait, et il a légué ainsi à la science un document plein d'intérêt qui, par le cachet de vérité dont il porte l'empreinte, peut servir aujourd'hui à rectifier les illusions de ceux qui sont venus après lui.

Je ne veux pas clore, Messieurs, cet aperçu, trop incomplet sans doute, des principaux travaux de M. Girard, sans rappeler ici les *Notes*

sur l'âge du bœuf, du mouton, du cheval et du porc, par lesquelles il a complété le savant *Traité de l'âge du cheval* que nous devons à son fils François-Narcisse Girard, qui lui avait succédé, par le droit du talent, dans la chaire d'anatomie et de physiologie de l'Ecole d'Alfort.

Ce livre, Messieurs, était un des premiers essais de Girard fils, mais c'était en même temps un véritable coup de maître. On y retrouve toutes les qualités qui distinguent le père : l'excellence de la méthode, la parfaite clarté ; cette sobriété de détails trop minutieux qui fatiguent l'esprit sans l'enrichir ; enfin, une simplicité élégante de style, comme il convient à un ouvrage de science. C'était un très-beau prélude et qui devait donner à M. Girard cette grande joie, l'une des plus grandes, sans doute, qu'il puisse être accordé à l'homme d'éprouver ici bas : celle de voir dignement continuer par son fils, et son nom, et ses travaux. Mais, malheureusement, elle ne devait pas être de longue durée. Girard fils n'avait pas atteint sa vingt-neuvième année, que la mort l'arrêtait impitoyablement dans sa carrière si brillamment commencée, et brisait ainsi les grands espoirs que son père et la profession vétérinaire tout entière avaient fondés sur son intelligence si merveilleusement douée.

C'est ce fatal événement qui explique pourquoi le *Traité de l'âge des animaux domestiques* porte le nom des deux Girard. M. Girard père se fit un devoir pieux d'achever l'œuvre de son fils.

Complété par cette double collaboration, le *Traité de l'âge* est un des meilleurs livres de notre science. Expression rigoureuse et interprétation intelligente des faits, il est marqué de cette profonde empreinte de vérité qui est, dans les ouvrages de science, la première et la plus solide condition de la durée.

Cependant, aujourd'hui on peut y signaler quelques lacunes et comme des apparences d'inexactitudes dans les descriptions. Eh bien, chose singulière, Messieurs, et qui est la justification de ce livre, s'il ne paraît pas aujourd'hui, dans quelques-uns de ses points, l'expression fidèle de la nature, c'est que la nature n'est plus, à quelques égards, ce qu'elle était au moment où il a été rédigé.

En rendant les animaux plus précoces, afin de hâter le jour de leur mort et de livrer plus vite leurs chairs aux exigences croissantes de la

consommation humaine, l'industrie agricole a accéléré l'évolution de tous les organes, et les dents qui, par leur apparition successive comme par les modifications de forme qu'elles subissent, nous servent à mesurer la durée de la vie, les dents ont participé à ce mouvement pour ainsi dire précipité de formation organique ; en sorte que ce qui était rigoureusement vrai au temps des Girard, ne l'est plus aujourd'hui pour ceux de nos animaux que l'art a perfectionnés.

Un des personnages que fait parler Molière, cherche à justifier aux yeux de son interlocuteur étonné ses monstrueuses erreurs d'anatomie, en disant de la façon du monde la plus comique : « *Nous avons changé tout cela.* » Cette suprême plaisanterie devient un argument sérieux pour expliquer les imperfections apparentes du *Traité de l'âge*. C'est qu'effectivement, depuis sa publication, nous avons changé bien des choses, non pas dans l'organisation intime de nos animaux, mais dans leurs apparences extérieures et dans les évolutions de certaines de leurs parties !

Je viens de passer en revue, Messieurs, ceux des ouvrages de M. Girard qui lui assigneront toujours une place très élevée dans l'histoire de l'enseignement vétérinaire. Mais en dehors de cette action que le maître exerce, par sa plume, sur les hommes et les choses de sa profession, et qui dure longtemps après lui, il en est une autre plus éphémère, dont la trace, facilement effaçable, n'est marquée que dans les souvenirs des générations d'élèves qui sont venues successivement puiser à la source vive de son enseignement, et qui est cependant une des parties principales de son œuvre : je veux parler de cette influence de tous les jours et de tous les instants qu'il exerce sur ses élèves, sur leur intelligence, sur leurs idées, sur leur mode d'étudier et jusque sur leurs habitudes professionnelles, par ses paroles, par son exemple, par ses actions, par toute sa manière enfin.

Je n'aurais donc pas complété devant vous l'histoire biographique de M. Girard, si je ne vous le montrais dans ses fonctions de professeur.

La mission du professorat, Messieurs, est une mission supérieure, où qu'elle s'exerce, depuis l'humble hameau où pratique l'instituteur primaire jusqu'à la chaire du Collège de France : car la fin qu'elle se

propose est de rendre plus intelligents des êtres intelligents ; de les éléver ainsi dans la hiérarchie humaine ; de les compléter, si l'on peut dire, en les mettant plus à même, par le développement de leurs aptitudes innées, de se rendre utiles à leurs semblables.

M. Girard excellait dans ce rôle, il réunissait en lui les conditions principales pour bien le remplir : l'amour profond de la science, le dévouement paternel à ses élèves et cette abnégation de soi-même qui fait qu'on ne se rebute pas devant les ennuis de répétitions incessantes et qu'on se prête patiemment à redire les choses jusqu'à ce qu'elles aient été comprises ; tâche qui serait fastidieuse, si elle n'était pas relevée par l'importance du but à atteindre.

Cependant M. Girard, il faut le dire, n'était pas doué d'une élocution des plus faciles ; mais cette imperfection devenait chez lui comme une qualité, parce qu'elle était un excitant de sa nature essentiellement vive et prompte à s'animer.

Il semblait, en l'écoutant, que sa pensée, arrêtée un instant par la digue que lui opposait le mot à trouver, grossissait, pour ainsi dire, par ce peu de contrainte, et s'écoulait ensuite plus pleine et plus puissante ; et puis, tout lui venait en aide, dans ses démonstrations, pour suppléer à ce que sa parole ne disait pas : l'expression de son visage, ses gestes, toutes ses attitudes.

On dit, Messieurs, que l'un de nos plus grands rois ne dédaignait pas de se prêter aux caprices de ses enfants, en marchant à quatre membres, et que c'est dans cette attitude que le trouvèrent un jour des ambassadeurs auxquels il devait donner audience. Eh bien, ce que Henri IV faisait pour l'amusement de ses fils, M. Girard ne dédaignait pas de le faire pour l'instruction de ses élèves, car il était imbu de cette maxime que l'esprit saisit bien mieux les choses quand les yeux les ont vues.

Or, quoi de plus difficile à bien saisir que la succession rapide des membres dans les différentes allures du cheval ; si on veut la faire comprendre par des paroles, rapides elles-mêmes comme ces allures, on n'en donnera qu'une idée bien incomplète ; mais si on la peint aux yeux par des mouvements et par des attitudes calculées, en exécutant les uns avec lenteur et en donnant aux autres une fixité suffisante pour

que le regard ait le temps de les embrasser, l'esprit du spectateur en conservera une empreinte ineffaçable. Ainsi faisait M. Girard, et cela d'une manière si sérieuse et si convaincue, que le côté plaisant de sa démonstration s'effaçait devant le but utile qu'il avait atteint.

Quoi de plus difficile encore que de faire bien comprendre par une démonstration orale la position et les circonvolutions nombreuses du long canal intestinal des herbivores. M. Girard surmontait ces empêchements par des artifices. Une longue corde lui servait à figurer les intestins, et ceux des assistants qui se trouvaient le plus immédiatement sous sa main devenaient ses points d'attache ; il la passait autour du cou de l'un, du corps de l'autre, et faisait ainsi décrire à son cordeage tous les contours flexueux de l'organe.

Une fois en présence de son auditoire, M. Girard était tout entier à son sujet, sans que rien pût l'en distraire, et il mettait une telle animation dans ses démonstrations, qu'il y avait une sorte de danger à se trouver trop immédiatement à la portée de ses gestes. Un jour, un étranger de distinction écoutait, assis à ses côtés, une leçon d'anatomie. Il s'agissait de démontrer le mouvement d'expansion rapide d'un organe ; M. Girard, suivant son habitude, joignant le geste à la parole, étend les bras avec vivacité et frappe son voisin en plein visage. Le sang coule du nez, l'auditoire s'émeut, mais le professeur continue sa démonstration sans s'interrompre ; absorbé par son sujet, il ne s'était aperçu de rien.

Tel était M. Girard dans sa chaire. Associant à une parole quelquefois empêchée, mais toujours expressive, un geste plein d'animation, on peut dire qu'il possédait à un haut degré *cet art de peindre à l'oreille et de parler aux yeux* qui est la qualité suprême du démonstrateur ; aussi l'élève sortait-il de sa leçon toujours satisfait de son maître, parce qu'il était satisfait de lui-même : il avait compris.

Quel plus complet éloge pourrais-je faire du professeur !

Messieurs, j'ai essayé de vous raconter l'histoire de M. Girard comme maître et comme écrivain vétérinaire ; mais ce n'est pas seulement dans ce double rôle, si bien rempli cependant, que M. Girard a rendu d'importants services à notre science et à notre profession. Associé dès 1812 comme directeur adjoint à son maître Chabert, dont la

forte intelligence avait fléchi sous le poids des ans et des infirmités, il lui succéda en 1814 comme directeur titulaire, et depuis cette époque jusqu'en 1831, pendant une période de dix-sept années, il consacra le plus grand nombre de ses moments aux soins et aux devoirs de l'administration; devoirs impérieux, qui exigent d'autant plus de dévouement que leur accomplissement, qui se fait dans l'ombre du cabinet, ne laisse pas après lui cette forte satisfaction d'amour-propre que donne à l'homme voué exclusivement au culte de la science l'exécution de ses travaux.

La tâche que léguait Chabert à M. Girard était rude. Plutôt professeur qu'administrateur, le successeur de Bourgelat, surtout dans les derniers temps de sa vie, où ses facultés déclinaient, avait laissé le désordre s'introduire partout : les archives de l'Ecole étaient vides ; il n'y avait nulle part trace de traditions administratives ; la machine marchait encore par la forte impulsion que lui avait communiquée son fondateur, mais elle n'était plus dirigée.

M. Girard se fit un devoir de la réorganiser. Animé de cet esprit sévère d'ordre et d'économie qui appartient aux hommes de son pays, dirai-je, comme un caractère de race, il renoua le fil rompu des traditions, régularisa les dépenses, reconstitua les archives en rédigeant de sa main tous les registres administratifs, et présida à la direction de l'enseignement, tout en conservant jusqu'en 1823 sa chaire d'anatomie et de physiologie ; en sorte qu'on le vit remplir tout à la fois les fonctions si complexes et si disparates d'économe, de régisseur, d'administrateur général, de directeur des études et de professeur. Son activité suffit à tout.

Il est curieux de voir, en parcourant les registres qu'il a laissés, tous écrits de sa main, avec quel soin, au milieu de tant d'occupations, il étudiait le caractère des élèves confiés à ses soins. Tous ont leur case à part, avec des annotations spéciales sur leurs mœurs, leur travail, leurs succès. Pour quelques-uns, l'avenir est prédit et, ce qui prouve le discernement du maître, souvent son pronostic s'est réalisé.

La carrière administrative de M. Girard a été marquée par un événement considérable, à notre point de vue et qui a exercé une grande influence sur l'avenir de la profession vétérinaire en France.

C'est pendant sa direction que les deux Écoles vétérinaires qui existaient alors en France furent organisées d'après un nouveau plan et qu'une troisième, celle de Toulouse, a été fondée.

A l'époque où M. Girard fut élevé à la dignité de directeur, le décret organique des Ecoles vétérinaires, qui porte la date de 1813, venait d'être promulgué.

Ce décret, dont Napoléon lui-même avait jeté les bases dans la séance de son conseil des ministres du 18 décembre 1812, ainsi qu'en témoigne le rapport du ministre de l'intérieur d'alors, M. le comte de Montalivet, était excellent en principe. Il portait bien le sceau de ce génie organisateur qui savait embrasser de son vaste coup-d'œil tous les intérêts de son immense empire.

D'après le rapport de M. de Montalivet, ce qui avait frappé Napoléon lorsque son attention fut appelée sur les hommes et les choses de notre profession, c'était le niveau trop uniforme, et par cela même trop inférieur, de l'enseignement dans nos Écoles, et le défaut d'organisation dans le service vétérinaire civil de l'empire ; de là, suivant lui, un obstacle aux progrès de la science.

Pour remédier à cet état de choses, l'empereur avait pensé qu'il fallait instituer en France un enseignement supérieur, par lequel les élèves vétérinaires seraient initiés aux sciences qui, telles que la physique, la chimie, la zoologie, peuvent être pour la médecine d'une application féconde ; et surtout à l'économie rurale, à la science des haras et de l'éducation des animaux domestiques, qui se rattachent à la vétérinaire d'une manière si étroite.

Le but de cet enseignement, dans la pensée de l'empereur, et ici je copie textuellement le rapport où elle lui est attribuée, « était de former « une classe de vétérinaires qui eussent une instruction plus élevée, « une connaissance suffisamment approfondie des autres sciences et « qui pussent ainsi hanter les Sociétés savantes, les médecins, et tra- « vailler avec succès aux progrès de l'art. » Au-dessous de cet enseignement, qui était réservé à une seule École, Napoléon en avait établi un autre, d'un niveau plus inférieur, exigeant par cela même moins de dépenses de temps et d'argent pour ceux qui le suivaient, et destiné principalement à donner aux élèves les connaissances nécessaires pour

la pratique intelligente de l'art vétérinaire. Celui-là était commun à toutes les Écoles de l'empire, et l'on n'était autorisé à suivre les cours supérieurs qu'autant qu'on avait fait ses preuves de capacité dans les cours du premier degré.

Cette double institution, réalisée par le décret de 1813, avait pour but de donner satisfaction à tous les besoins auxquels notre profession est appelée à répondre, et elle établissait entre ses membres une hiérarchie parfaitement acceptable, puisqu'elle n'avait d'autre base que la capacité démontrée par les épreuves d'un concours public.

« Mais en exigeant des études plus approfondies, une plus longue « résidence dans les Écoles, l'empereur avait senti qu'il fallait offrir « aux élèves vétérinaires, à leur sortie, des dédommages proportionnés. » J'extrais ces lignes textuellement du rapport de M. de Montalivet.

C'est dans ce but qu'il avait autorisé les préfets à instituer dans chaque chef-lieu de préfecture et d'arrondissement des places spéciales avec une indemnité annuelle de 1,200 et de 800 fr., réservées, les premières aux médecins vétérinaires, les deuxièmes aux maréchaux vétérinaires, à la condition, pour eux, de former un atelier de maréchalerie où des ouvriers seraient initiés à la pratique plus intelligente de leur art et aux connaissances les plus élémentaires de l'art médical et chirurgical.

L'intention de cette dernière clause du décret impérial était de diminuer les dangers de l'empirisme, en convertissant les maréchaux des campagnes, par quelques notions élémentaires, à des pratiques plus rationnelles, dans les premiers soins à donner aux animaux malades, que celles qui pouvaient leur être inspirées par d'aveugles traditions.

Il est vrai que, par là, une large porte a été malheureusement ouverte aux abus, parce que, il faut bien le dire, un trop grand nombre des vétérinaires qui étaient chargés, par les fonctions dont le décret les avait investis, de présider à cet apprentissage des maréchaux ferrants, n'ont vu qu'une industrie lucrative à exploiter là où il y avait principalement un rôle modeste d'instituteur primaire à remplir.

Mais, malgré ces abus, qui pouvaient être et qui auraient été faci-

lement réformés, on ne peut contester que le décret de 1813 réalisait un véritable et solide progrès. En offrant aux élèves de nos Écoles la perspective de places honorables et convenablement rétribuées qu'ils pouvaient conquérir par leur travail et par leur zèle, il créait, il soutenait parmi eux cette émulation généreuse à laquelle tant de succès sont dus, comme le disait si bien M. de Martignac, en même temps qu'il conviait un plus grand nombre de jeunes gens instruits à embrasser la carrière vétérinaire.

En outre, le décret de 1813 avait posé les bases d'une excellente organisation du service médical vétérinaire en France ; organisation que l'Allemagne nous a empruntée et dont elle apprécie tous les jours les bienfaits, car c'est par elle qu'elle oppose un obstacle insurmontable aux invasions de la peste bovine dont le voisinage des steppes la menace incessamment.

Pourquoi faut-il que l'on n'ait pas respecté, au moins dans ce point essentiel, cette loi constitutive de notre profession, si sagement conçue et qui, bien interprétée et fécondée par l'application, aurait pu être si profitable aux intérêts agricoles dont la vétérinaire n'est, après tout, qu'une sauvegarde ?

Ce fut en 1825, après douze ans de mise en pratique, que le décret de 1813 fut remplacé par une ordonnance royale qui se contenta de réglementer l'enseignement dans les Écoles, sans rien statuer sur l'exercice de la médecine vétérinaire civile, comme l'avait fait avec une si intelligente sollicitude le décret de l'empereur.

Aux termes de cette ordonnance, les trois Écoles vétérinaires de France furent mises sur le pied de l'égalité : même durée des cours, fixée à quatre années pour toutes ; mêmes matières de l'enseignement ; mêmes titres sur les diplômes qu'elles devaient concéder ; seulement, et chose inconséquente, inégalité du nombre des professeurs.

Je ne veux pas aborder ici, Messieurs, la trop délicate question de savoir si ce nivelingement fut un bien.

Je constaterai seulement à l'éloge de M. Girard, qui fut l'un des inspirateurs principaux du nouveau système, que la distribution générale des cours, telle qu'il la consacrait, était mieux entendue que celle de 1813.

Il était logique, en effet, de commencer l'éducation des élèves vétérinaires par l'enseignement des sciences accessoires et de la terminer par celui des sciences d'application, plutôt que de suivre une marche inverse, comme l'avait prescrit le décret de 1813.

A cet égard, il y avait progrès.

Mais il est regrettable qu'une large part n'ait pas été faite, dans ce système, à l'enseignement pratique de l'économie rurale et de ce que l'on a appelé depuis la zootechnie. C'est là un vice fondamental de l'ordonnance de 1825. Si, dès l'époque de sa promulgation, les élèves vétérinaires avaient pu être initiés, par l'exemple même, aux procédés de culture et d'éducation des bestiaux dont on ne pouvait que leur exposer la théorie, chose éphémère de soi et qui tend à s'évanouir sans laisser de trace lorsque le fait n'est pas venu se placer à côté du principe pour le graver dans la mémoire, alors les Écoles vétérinaires et leurs élèves auraient pu remplir complètement le rôle qui leur appartient ; et, en présence des résultats qu'ils auraient produits, il ne serait jamais venu à personne l'idée de créer à côté d'elles un Institut agricole.

Il est regrettable aussi que l'ordonnance royale n'ait pas consacré cette idée si juste de Napoléon d'organiser la médecine vétérinaire civile et d'offrir aux élèves, à leur sortie des Écoles, la perspective de places honorables, réservées aux plus méritants des vétérinaires comme récompense de leur travail.

Si, adoptant cette idée et en faisant une plus large application, le nouveau législateur avait obligé les aspirants aux fonctions des haras à venir puiser dans nos Écoles les éléments d'une instruction solide ; si enfin l'armée, modifiant dès lors ses statuts à notre égard, avait permis à nos élèves de prendre rang, comme aujourd'hui, dans son état-major ; alors la profession vétérinaire, avec toutes les autres issues que lui ouvre la pratique de l'art, serait devenue une de ces carrières recherchées vers lesquelles un grand nombre de jeunes gens instruits s'empressent de se diriger, en apportant ce contingent d'intelligences cultivées et de connaissances premières qui est, pour toutes les sciences, la plus sûre garantie du progrès.

Il n'a pas dépendu de M. Girard que ces aspirations si légitimes de la profession vétérinaire reçussent pendant le temps de sa gestion ad-

ministrative un commencement de réalisation. Il faut lui rendre, au contraire, cette grande justice de dire qu'il s'est épuisé en efforts inutiles auprès d'officiers généraux avec lesquels sa position comme son caractère le mettait en rapport, pour obtenir que les vétérinaires de l'armée sortissent du rang subalterne dans lequel ils demeuraient confinés, et trouvassent dans la carrière militaire la considération et des avantages qui leur permettent de lui consacrer avec dévouement leur intelligence et leurs forces.

Mais les temps n'étaient pas venus.

Il n'a fallu rien moins, Messieurs, que l'avènement au trône de l'héritier du nom et du continuateur de l'œuvre de Napoléon I^e, pour que nos confrères de l'armée fussent enfin appelés à l'honneur de prendre rang parmi les officiers ; en sorte que c'est au gouvernement des Napoléon que notre profession est redevable et doit se montrer à jamais reconnaissante des deux actes principaux qui ont été faits pour son amélioration depuis qu'elle existe.

Le premier a tenté, par son décret de 1813, cette organisation de la médecine vétérinaire civile qui aurait été si féconde en bons résultats, si la pensée même dont elle émanait n'avait pas été pour le gouvernement de 1825 un motif suffisant de la détruire.

Le second a réalisé l'organisation de la médecine vétérinaire militaire, et déjà l'événement a prouvé combien cette organisation est heureusement conçue et de quelle utilité elle doit être aux intérêts de notre cavalerie.

Et puisque nous sommes amené à rappeler, Messieurs, ce grand bienfait, c'est pour nous un devoir d'en témoigner ici, au nom de la profession vétérinaire tout entière, notre reconnaissance profonde à l'empereur Napoléon III ; et, en même temps, nous oserons formuler l'espérance qu'il voudra bien compléter son œuvre en réorganisant la médecine vétérinaire civile et en protégeant ceux qui l'exercent dans leurs modestes et difficiles fonctions, qui seraient bien plus profitables aux intérêts agricoles, si leur salutaire influence n'était pas à chaque instant et partout contrebalancée par les pratiques dangereuses d'un aveugle et grossier empirisme.

Je reviens à M. Girard et je termine.

Comme vous venez de le voir, Messieurs, l'histoire de la vie professionnelle de ce savant maître se rattache à celle de la profession tout entière ; c'est à lui qu'a été réservée la tâche difficile d'instaurer dans notre Ecole les deux systèmes d'enseignement dont nous venons de rappeler les dispositions et l'esprit ; et cette tâche, il s'en est acquitté en atténuant, autant qu'il dépendait de lui, les imperfections qui étaient inhérentes à l'un et à l'autre de ces systèmes.

Mais la direction de M. Girard n'a pas été seulement marquée par ces grands faits qui portent une date certaine et qui, par leur importance, laissent une place durable dans les souvenirs. Il est une autre influence, plus occulte dirai-je, mais peut-être plus directement efficace, qu'il a exercée d'une manière constante sur ses élèves et qu'il faut rappeler quand on veut faire comprendre toute l'étendue des services qu'un homme comme lui a rendus dans l'accomplissement de sa longue mission.

Pendant tout le temps de son directorat, M. Girard a agi sur ses élèves tout à la fois par l'exemple et par les conseils.

D'une tenue toujours irréprochable et plein de dignité dans le maintien, il leur enseignait par son propre exemple que le respect de soi-même est la première condition pour mériter le respect des autres.

Scrupuleux observateur de ses devoirs, d'une exactitude minutieuse à les remplir, sachant au besoin se multiplier pour que les intérêts communs ne soient jamais en souffrance, il leur était une preuve de ce que peuvent la volonté de bien faire et le dévouement entier à sa mission.

Sévère pour lui-même dans ses dépenses et scrupuleux dans la gestion des deniers publics qui lui étaient confiés, il démontrait par les résultats mêmes les avantages d'une économie bien entendue.

Tel était M. Girard et tels sont les bons exemples qu'il a donnés pendant les quarante années de sa vie publique.

Or, le bon exemple est toujours salutaire, surtout lorsqu'il émane d'en haut, car il est transmissible comme le mauvais, quoique cependant à un moindre degré ; et l'on peut dire que ce qui caractérise essentiellement le vrai maître, c'est justement cette belle et profonde em-

preinte qu'il laisse sur ses élèves et qu'ils transmettent eux-mêmes à ceux qui viennent après eux.

Cependant, une chose nuisait, il faut bien le dire, à M. Girard dans l'exercice de ses fonctions de directeur : c'était un caractère impétueux et prompt à l'explosion, dont il n'était pas toujours maître et qui faisait que, dans la réprimande à infliger, il allait quelquefois au delà du but à atteindre. Son visage exprimait, par un peu d'appréciation dans les lignes, cette disposition habituelle de sa nature irascible. Mais le rayon était toujours derrière le nuage, tout prêt à le percer ; après le premier mouvement d'emportement venait la parole amie et rassurante ; et comme, après tout, M. Girard portait à ses élèves une affection paternelle, si le coupable avait toujours à redouter son premier abord, il savait bien que derrière le maître irrité et violent même dans ses reproches, il trouverait toujours le juge indulgent et équitable.

Les sentiments paternels de M. Girard pour ses élèves furent mis à une cruelle épreuve en 1814, année trop célèbre dans nos fastes par les douleurs de la patrie, mais toute pleine encore de ses gloires. L'ennemi jouissait enfin de l'immense orgueil de fouler le sol qui pendant vingt ans avait engendré ses vainqueurs, et ses flots qui débordaient de toutes parts semblaient ne pouvoir être arrêtés par aucune digue. Cependant, Napoléon n'avait pas désespéré du salut de la patrie, et les prodigieux efforts de son génie, couronnés partout de si prodigieux succès, nous sont une preuve que, s'il avait pu animer tous les coeurs de cette foi ardente dont le sien était embrasé, la souillure de l'invasion aurait été effacée par le triomphe de la défense.

C'est une gloire, Messieurs, pour les élèves de cette Ecole, d'avoir compris la pensée de l'empereur et partagé sa foi; alors que tous désespéraient, eux aussi espérèrent encore.

Le 30 mars 1814, date que nous devons inscrire dans nos annales, car elle nous est un titre de noblesse, le pont de Charenton, défendu seulement par une poignée de vétérans et par la phalange des élèves d'Alfort, arrêta quelque temps les progrès de l'armée austro-wurtembergeoise et ne fut enlevé qu'après une vive résistance. Quelques-uns des nôtres furent blessés dans ces nouvelles Thermopyles, un fut frappé à mort sur le pont même ; c'était Jean-Marie Pigeon (de la Seine).

M. Girard eut la pieuse pensée de le faire ensevelir dans le parc de l'École, afin de consacrer sa mémoire dans les souvenirs des générations qui viendraient après lui, et de mettre sans cesse devant leurs yeux ce noble exemple de courage et de dévouement.

Pendant près de quarante ans, la place où Pigeon repose n'a été marquée que par une humble pierre, sur laquelle étaient gravés son nom et sa noble action, et par une balustrade de bois que le temps n'avait pas épargnées ; mais un monument plus durable vient d'être élevé à sa mémoire par les soins de M. le ministre de l'agriculture qui, s'associant à la pensée pieuse de M. Girard, a voulu perpétuer dans cette École le souvenir du jeune élève vétérinaire mort glorieusement pour la défense de la patrie.

Après quarante-et-un ans d'un véritable apostolat scientifique, M. Girard se trouvait encore jeune de forces et d'années, et il semblait qu'il lui restait de longs jours à consacrer à cette mission d'enseignement qu'il avait faite l'œuvre principale de sa vie.

Cependant, une circonstance inattendue l'obligea tout à coup à renoncer à ses fonctions, et il les quitta de la manière la plus honorable, comme il y était entré et comme il les avait remplies.

Le motif de la retraite, que l'on peut dire anticipée, de M. Girard, malgré sa longue gestion, témoigne de la dignité de son caractère et lui doit être compté comme un titre de plus à la considération publique.

On était alors en 1831 ; les esprits n'étaient pas encore remis de la profonde émotion dont la révolution de juillet les avait agités, et les liens de la discipline des établissements publics se trouvaient encore dans cet état de relâchement qu'entraînent fatalement après elles ces grandes secousses politiques qui ébranlent ou renversent l'autorité supérieure.

Entraînés par l'exaltation des idées qui couraient alors, les élèves méconnurent la parole de leur directeur et, sourds à ses exhortations comme à ses ordres, forcèrent la porte de l'École. C'était un acte d'insubordination qui devait être puni ; l'administration supérieure, soit crainte, soit excès d'indulgence, refusa de sévir.

M. Girard ne voulut pas consentir à laisser violer en lui le principe de l'autorité, et il aimait mieux renoncer à sa position plutôt que de par-

ticiper, même par sa résignation à ce qu'il considérait comme un acte de faiblesse : il donna sa démission.

Cette conduite l'honneur et prouve qu'il comprenait aussi bien la dignité du commandement que le devoir qu'il impose.

Après sa sortie de l'École, M. Girard se retira à Paris. Le souvenir de l'offense qui l'avait obligé à quitter l'enseignement avait laissé dans son âme une trace si profonde, qu'il renonça dès lors presque complètement à tout travail scientifique et qu'il prit en une sorte d'aversion le pays où s'étaient écoulés ses plus longs et ses plus beaux jours. L'École ne le revit plus que dans les rares occasions où il y était appelé pour siéger dans les jurys des concours. Cette circonstance peut paraître puérile, mais elle est cependant un trait de caractère ; elle témoigne de la grandeur des regrets qu'il a dû ressentir lorsqu'il s'est résigné, par respect pour lui-même et pour la dignité de sa fonction, à renoncer à cette mission d'enseignement qui lui était si chère et pour laquelle il avait encore tant d'activité à dépenser lorsque sonna l'heure de sa retraite forcée.

Cependant, M. Girard aimait trop sa profession pour lui refuser le concours de ses efforts, lorsqu'il croyait qu'ils pouvaient encore lui être utiles ; aussi, lorsqu'en 1844 la Société nationale et centrale de médecine vétérinaire fut fondée à Paris, il consentit à accepter le titre de président honoraire de cette association, formée par ses élèves pour continuer son œuvre. Ce fut le dernier service actif qu'il rendit à la profession.

Malgré son antipathie pour les lieux qui avaient été témoins de l'offense dont il avait à se plaindre, M. Girard conserva toujours pour l'École et pour ses membres, pour ses collègues et pour ses élèves une très-grande affection. Il leur était un conseiller sûr, aussi bien pour les choses de la science que pour celles des affaires domestiques, et tous ceux qui allaient s'inspirer auprès de ce nouveau Nestor en revenaient riches de bons avis et de prudence.

S'entendant excellentement à la gestion de ses intérêts privés, ainsi qu'en témoigne la grande fortune qu'il a laissée, M. Girard aimait à guider les autres dans le chemin souvent difficile qui l'avait conduit si heureusement au but, et c'était une satisfaction du vieillard de faire à

ceux de ses élèves qui étaient devenus ses amis ces dernières et profitables leçons.

Pendant les premières années de sa retraite, M. Girard assistait avec la ponctualité qui était une de ses qualités distinctives aux séances de l'Académie de médecine et de la Société centrale d'agriculture dont il était membre, et il concourait, lorsque l'occasion s'en présentait, à les éclairer de ses lumières. Mais avec l'âge était venue une infirmité, grave surtout pour lui qui était demeuré jeune de corps et d'esprit sous ses quatre-vingts ans. Affecté de la perte presque complète de l'ouïe, il éprouvait un véritable supplice lorsqu'il lui fallait assister, dans les Sociétés savantes, à des discussions dont il n'entendait que les éclats les plus sonores sans qu'il pût en suivre le sens et y prendre la part à laquelle le conviait si bien sa longue et fructueuse expérience.

Alors il prit le parti de se retirer complètement du monde et de vivre dans le cercle rétréci de sa famille et de quelques rares amis privilégiés.

Mais la solitude eût été trop pesante à cet esprit toujours actif, s'il n'eût trouvé le moyen d'en tromper les ennuis par des occupations où se retrouvent encore les goûts dominants de l'anatomiste. La géographie devint l'objet de son étude de préférence. Les yeux fixés sur les cartes, il se plaisait à suivre les voyageurs célèbres dans les récits qu'ils ont laissés de leurs lointaines excursions, et, en se transportant ainsi par la pensée dans les différentes parties du globe, il savait charmer ces loisirs que l'âge et les infirmités font paraître si longs d'habitude aux esprits inoccupés.

C'est ainsi qu'il passa ses derniers jours.

M. Girard est mort chargé d'ans et de services, en laissant un nom respecté qui demeurera toujours associé dans les souvenirs des vétérinaires à ceux de Bourgelat et de Chabert, dont il a été le continuateur et l'héritier.

MESSIEURS LES ÉLÈVES,

En rappelant ici la vie professionnelle, les travaux scientifiques et les services de M. Girard, je ne me suis pas seulement proposé pour but de rendre un pieux hommage à la mémoire d'un maître vénéré; j'ai

voulu encore vous faire profiter des enseignements que renferme cette vie si longue et si bien remplie. Dans toutes les carrières, l'imitation des vrais maîtres est la meilleure des initiations.

Imitez donc M. Girard ; soyez, comme lui, dévoués à votre profession, scrupuleux à exécuter vos devoirs, conscientieux dans vos recherches, honnêtes dans l'exercice des fonctions que vous aurez à remplir ; et, s'il ne vous est pas donné à tous de monter jusques à son niveau, tous dans votre sphère d'action vous pourrez, comme lui, mériter cette estime publique qui est la première des récompenses que vous devez ambitionner, dans quelque rang social que vous soyez un jour placés.

Titres et principaux travaux de M. Girard.

TITRES.

Entré à l'École d'Alfort le 1^{er} octobre 1790 en qualité d'élève gratuit, M. Girard fut chargé par Chabert en décembre 1793 de professer le cours d'anatomie et de physiologie.

Par arrêté du Comité d'agriculture et des arts du 15 juin 1795, il fut nommé professeur de la chaire qu'il occupait depuis le mois de décembre 1793.

Promu à la place de directeur adjoint par arrêté du 18 décembre 1812, le 19 septembre 1814 il fut nommé directeur en chef, en remplacement de Chabert, décédé le 8 du même mois.

En 1811, il fut chargé par le ministre de l'intérieur, sur la demande du ministre de la guerre, d'une mission à Niort, où il y avait 1,200 chevaux suspectés de la morve.

Il eut aussi à remplir plusieurs missions se rapportant au service des remontes de la cavalerie.

M. Girard fut nommé :

Membre de la Société philomathique de Paris, le 30 avril 1808.

Associé correspondant de l'Académie des sciences, littérature et beaux-arts de Turin, le 27 juin 1808.

Membre de la Société royale et centrale d'agriculture, le 19 décembre 1810.

Associé correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, le 24 juillet 1817.

Associé ordinaire de la Société royale et centrale d'agriculture, le 19 décembre 1818.

Membre de la Société vétérinaire de Copenhague, le 21 décembre 1818.

Membre honoraire de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, le 7 mai 1820.

Correspondant de la Société d'agriculture des Deux-Sèvres, le 17 août 1820.

Membre titulaire de l'Académie royale de médecine, le 27 décembre 1820.

Membre honoraire de la Société de médecine et des sciences naturelles de Dresde, le 15 septembre 1821.

Membre honoraire de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Dunkerque, le 24 août 1822.

Membre de la Société pour l'instruction élémentaire à Paris, le 23 janvier 1828.

Membre titulaire de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche, le 10 mai 1830.

Associé libre de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, le 25 décembre 1830.

Président honoraire de la Société centrale de médecine vétérinaire, le 20 juin 1844.

M. Girard a été présenté à l'Institut par la section d'agriculture et d'art vétérinaire pour l'un des deux candidats parmi lesquels l'Institut avait à faire un choix.

TRAVAUX.

M. Girard a publié :

Les Tableaux comparatifs de l'anatomie des animaux domestiques les plus essentiels à l'agriculture. In-8°, an VII de la République.

L'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES. 2 vol. in-8°. — Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1807, a eu quatre éditions et a été traduit en allemand, en italien et en arabe.

Le Traité du pied considéré dans les animaux domestiques, contenant son anatomie, ses difformités, ses maladies, et dans lequel se trouvent exposés les opérations et le traitement de chaque affection, ainsi que les différentes sortes de ferrure qui lui sont applicables. Avec figures, in-8°, Paris 1813. — Cet ouvrage a eu trois éditions et a été traduit en allemand, en italien et en anglais.

Le Traité des hernies inguinales chez le cheval, in-4°, 1827, avec un atlas dont les planches, par Jacob, sont de grandeur naturelle.

Le Traité de l'âge du bœuf, du mouton, du chien et du cochon, faisant suite au *Traité de l'âge du cheval* de Narcisse Girard. — Deux éditions dont la dernière est de 1834.

Outre ces ouvrages spéciaux, M. Girard a publié les mémoires suivants :

- Lettre de Girard à Tessier relativement à l'âge. 1811.
Notice sur l'épizootie qui règne sur le gros bétail (Girard et Dupuy). 1816.
Mémoire sur le claveau et sur les avantages de son inoculation. 1818.
Observations de coliques calculeuses chez deux chevaux, par M. Bouley jeune, avec des remarques particulières et quelques considérations sur les calculs intestinaux et sur les dérangements qu'ils déterminent. 1824.
Observations sur le traitement du javart cartilagineux. 1824.
Mémoire sur les calculs vésicaux et sur l'opération de la taille dans le cheval. 1823.

Recueil de médecine vétérinaire :

- Note sur la maladie qui règne épizootiquement sur les chevaux. 1825.
Affection gastrique avec frénésie chez le cheval. 1826.
Rapport de M. Girard sur un mémoire présenté à la Société royale et centrale d'agriculture dans sa séance du 20 juin-1827.
Réflexions sur l'exomphale des poulains. 1828, p. 24.
Lettre de M. Girard sur les moyens de guérir une éventration. 1828, p. 223.
Note sur l'expulsion de calculs intestinaux par le moyen des évacuants dans le cheval. 1828, p. 625.
Reflexions de M. Girard sur l'extraction d'un calcul vésical dans un cheval par l'opération latérale de la lithotomie par M. William Sewell. 1829, p. 260.
Notice sur quelques maladies peu connues des bêtes à laine. 1829, p. 674, et 1830, p. 26 et 65.
Considérations anatomiques sur la corne dans les grands animaux domestiques. 1830, p. 249.
Corps métalliques trouvés dans la substance du cœur et des poumons. 1830, p. 321.
Note sur une rétention d'urine déterminée par un calcul dans l'urètre dans un agneau. 1830, p. 443.
Rapport relatif au concours pour le meilleur mémoire sur le piétin. 1830, p. 471.

Enfin, on trouve différentes dissertations de M. Girard dans les Comptes rendus des travaux de l'Ecole d'Alfort de 1807 à 1826.

Paris. — Typographie de E. et V. PENAUD frères, 10, rue du Faubourg-Montmartre.